



11 AVR. 2018

**Décision n° 2018-003 R du
fixant le schéma régional d'organisation de la transfusion sanguine de Bretagne**

Le Président de l'EFS

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1222-15, L. 1222-16 et R. 1222-48 à R. 1222-52 ;

Vu le décret n° 2017-1199 du 27 juillet 2017 modifiant les dispositions relatives à l'Etablissement Français du Sang, notamment son article 10 ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2017 fixant le schéma directeur national de la transfusion sanguine pris en application de l'article L. 1222-15 du code de la santé publique ;

Vu l'avis de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne du 12 mars 2018

Vu l'avis du Ministère des Armées du 23 février 2018 ;

Vu la saisine du Ministère des Solidarités et de la Santé en date du 18 janvier 2018,

Décide :

Article 1

Le ressort territorial du schéma régional d'organisation de la transfusion sanguine de Bretagne comprend les départements de la région Bretagne.

Article 2

Les activités transfusionnelles de l'Etablissement Français du Sang accompagnées de leur localisation, la liste des sites de réalisation des analyses immunohématologiques receveurs associés aux activités de délivrance ainsi que la liste des établissements de santé autorisés à délivrer des produits sanguins labiles en application de l'article L. 1221-10 du code de la santé publique sont annexées à la présente décision.

Article 3

La présente décision est publiée sur le site internet de l'Etablissement Français du Sang.

Article 4

Le directeur de l'Etablissement de transfusion sanguine de Bretagne est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait le **11 AVR. 2018**

M. François TOUJAS
Président de l'Etablissement Français du Sang

ANNEXE

A. ACTIVITES DES SITES DE L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

ACTIVITES DES SITES	VILLE
Sites fixes de collecte	<ul style="list-style-type: none"> • Brest site de Morvan • Lorient Scorff • Morlaix • Quimper • Rennes site de Pontchaillou • Saint-Brieuc • Vannes
Plateau technique de préparation des PSL	Rennes site de Pontchaillou
Sites de distribution de PSL aux établissements de santé gérant un dépôt de sang	<ul style="list-style-type: none"> • Brest site de Cavale Blanche • Lorient Scorff • Quimper • Rennes site de Pontchaillou • Saint-Brieuc • Vannes
Sites de délivrance de PSL	<ul style="list-style-type: none"> • Brest site de Cavale Blanche • Lorient Scorff • Quimper • Rennes site de l'Hôpital Sud • Rennes site de Pontchaillou • Saint-Brieuc • Vannes
Sites réalisant des analyses immunohématologiques receveurs	<ul style="list-style-type: none"> • Brest site de Cavale Blanche • Lorient Scorff • Quimper • Rennes site de Pontchaillou • Saint-Brieuc • Vannes

B. ETABLISSEMENTS DE SANTE AUTORISES A DELIVRER DES PSL EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 1221-10 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

DEPARTEMENT	NOM DE L'ETABLISSEMENT DE SANTE	VILLE
22	Centre hospitalier René Pleven	Dinan
22	Polyclinique du Pays de Rance	Dinan
22	Centre hospitalier de Lannion	Lannion
22	Polyclinique du Trégor	Lannion
22	Centre hospitalier de Guingamp	Guingamp

22	Centre hospitalier de Paimpol	Paimpol
22	Hôpital Privé des Côtes d'Armor	Plérin
29	Centre Hospitalier Régional Universitaire de Brest site de Morvan	Brest
29	Centre hospitalier de Morlaix	Morlaix
29	Centre médico-chirurgical de la Baie de Morlaix	Morlaix
29	Centre Hospitalier Régional Universitaire de Brest site de Carhaix	Carhaix-Plouguer
29	Hôpital d'Instruction des Armées	Brest
29	Polyclinique Keraudren	Brest
29	Centre hospitalier Ferdinand Grall	Landerneau
29	Centre hospitalier de Pont l'Abbé	Pont l'Abbé
29	Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille-Quimper-Concarneau site de Concarneau	Concarneau
29	Centre hospitalier de Douarnenez	Douarnenez
29	Clinique Saint-Michel Sainte-Anne	Quimper
29	Centre hospitalier de Quimperlé	Quimperlé
35	Centre hospitalier universitaire de Rennes - site de Pontchaillou	Rennes
35	Centre hospitalier Universitaire de Rennes- site de l'Hôpital Sud	Rennes
35	Hôpital privé Sévigné	Cesson-Sévigné
35	Clinique Mutualiste la Sagesse	Rennes
35	Centre hospitalier Privé Saint-Grégoire	Saint-Grégoire
35	Centre hospitalier de Fougères	Fougères
35	Centre hospitalier de Vitré	Vitré
35	Centre hospitalier de Redon	Redon

35	Centre hospitalier de St Malo	St Malo
35	Clinique de la Côte d'Emeraude	St Malo
35	Polyclinique Saint-Laurent	Rennes
56	Clinique Mutualiste de la Porte de l'Orient	Lorient
56	Centre hospitalier de Bretagne Atlantique-Vannes site Auray	Auray
56	Centre hospitalier de Ploërmel	Ploërmel
56	Hôpital privé Océane	Vannes
56	Centre hospitalier Yves Lanco	Le Palais
56	Centre hospitalier Centre Bretagne site de Pontivy	Noyal-Pontivy
56	Polyclinique de Kerio	Noyal-Pontivy